

Réquisition des journaux de connexion à un service internet

Les flics peuvent faire une réquisition aux hébergeurs de sites internet, fournisseurs d'adresse e-mail, plateformes de réseaux-sociaux, sociétés de transports, banques, ... pour récupérer l'historique sur plusieurs mois des adresses IP qui se sont connectées à leurs services avec un compte lié à votre identité.

